



CGT Finances Publiques Aveyron

Futur de la DDFIP : des CDD à la place des fonctionnaires !

Porteur d'obligations et de droits, le statut général des fonctionnaires est fondé sur les principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité. C'est une garantie et une protection pour les agents, la population et l'intérêt général. La Loi dite de Transformation de la Fonction Publique (LTFP) vise -entre autres joyeusetés- à remplacer le statut général des fonctionnaires par une contractualisation généralisée au sein de la Fonction Publique.

A la DGFIP, le développement de la contractualisation s'est engagé en 2020. En septembre, la Direction Générale a lancé une première campagne de recrutement d'emplois contractuels sur des postes vacants : 219 C, 27 B et 24 A. Des annonces ont été publiées sur les sites *Place de l'emploi public*, *Pôle Emploi* et *Le bon coin* avec des chiffres bien différents : **195 C, 75 B et 163 A**.

Des CDD de 3 ans avec une période d'essai de 3 mois. Ces recrutements pouvant intervenir sur n'importe quel poste... même de directeur ! Aura-t'on bientôt un état-major de « cost-killers » ?

Pour ces contractuels : aucune carrière, aucune évolution salariale... **Bienvenue dans la précarité en mode DGFIP !** Et comme il n'y a pas de petites économies : pour un recrutement d'un contractuel C, il est exigé soit une expérience professionnelle, soit un Bac ; alors que le bac est le diplôme nécessaire pour accéder à la catégorie B dans le statut de fonctionnaire.

L'Aveyron avait échappé à la première campagne. Mais heureusement la DG a prévu une 2ème vague ! Un agent C va donc être recruté pour commencer à travailler au SPF-E de RODEZ le 1^{er} juin 2021.

Ces embauches interviennent alors qu'à l'horizon 2022, 4900 suppressions d'emplois sont programmées. Nous savons que cela ne fera que s'accélérer : cela veut dire l'assèchement progressif des concours, la concurrence dans les services entre fonctionnaires et contractuels et le démantèlement progressif de l'administration nationale. La Poste et France Télécom, anciennes administrations d'État privatisées, nous montrent ce qui nous attend.

La CGT revendique l'abandon de ce type de recrutement et exige un plan de titularisation pour tous les agents contractuels. Plutôt que d'introduire la précarité au sein de notre administration, les gouvernants feraient mieux d'étendre et améliorer les droits des travailleurs dans l'ensemble du monde du travail et d'embaucher par concours au sein de l'administration des fonctionnaires sous statut ! **L'indépendance et la neutralité de la Fonction Publique sont indissociables du statut.**

**PREPARONS ENSEMBLE LE COMBAT POUR DEFENDRE NOS STATUTS, NOS
EMPLOIS ET LE SERVICE PUBLIC !**